

## **Règles officielles du Concours Étudiant AdMob d'Applications Mobiles**

**CE DOCUMENT NE S'APPLIQUE PAS DANS LES PAYS OÙ LE CONCOURS EST INTERDIT.**

LE CONCOURS EST OUVERT AUX RÉSIDENTS DES 50 ÉTATS-UNIS, DU DISTRICT DE COLUMBIA ET DU MONDE ENTIER, À L'EXCEPTION DE LA BIRMANIE (LE MYANMAR), LA CORÉE DU NORD, CUBA, L'IRAN, LE QUÉBEC, LE SOUDAN ET LA SYRIE.

**L'INSCRIPTION À CE CONCOURS VAUT ACCEPTATION DE VOTRE PART DES PRÉSENTES RÈGLES OFFICIELLES. AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER, NI POUR GAGNER DES RÉCOMPENSES.**

Le Concours Étudiant AdMob d'Applications Mobiles (le "**Concours**") vise à mettre en compétition les compétences des participants. Ces derniers doivent présenter une application mobile disponible sur le Google Play Store ou sur l'App Store d'Apple, et monétisée à l'aide d'AdMob. L'application envoyée doit être accompagnée d'un rapport commercial récapitulant la stratégie choisie. Le Concours a pour but d'encourager les participants à adopter une approche scientifique/commerciale de la technologie d'application mobile, de stimuler leur créativité et de récompenser leurs efforts. Les applications mobiles seront évaluées par un jury, qui sélectionnera le vainqueur en vertu des présentes règles officielles. Les récompenses seront décernées aux participants dont l'application mobile aura reçu le score le plus élevé conformément aux critères d'évaluation. Pour obtenir les informations complètes, consultez les sections suivantes.

**1. CONTRAT LÉGAL** : pour vous inscrire au concours, vous devez accepter les présentes règles officielles ("**Règles**"). Veuillez donc lire ces Règles avant de déposer votre candidature, et assurez-vous de les avoir bien comprises et acceptées. Vous reconnaissez que votre candidature au Concours vaut acceptation des présentes Règles. Vous ne pouvez déposer votre candidature au Concours et recevoir des récompenses conformément aux présentes Règles que si vous acceptez ces Règles. **2. ÉLIGIBILITÉ** : pour être éligible au Concours, vous devez :

- (1) avoir atteint l'âge de la majorité dans votre pays, état, région ou juridiction de résidence (ou, pour Taïwan, au moins 20 ans) au moment du dépôt de votre candidature ;
- (2) résider dans une région autre que la Birmanie (le Myanmar), Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Québec, le Soudan ou la Syrie ;
- (3) être une personne ou une entité non concernée par les réglementations des États-Unis sur le contrôle ou les sanctions relatives aux exportations ;
- (4) être un étudiant actif dépendant d'un établissement d'enseignement, quel qu'il soit ;
- (5) avoir accès à Internet pendant la durée du Concours.

Le Concours n'est pas proposé en Birmanie (au Myanmar), en Corée du Nord, à Cuba, en Iran, au Québec, au Soudan, en Syrie ni dans les régions où la loi l'interdit. Les salariés, prestataires et représentants de Google Inc., leurs sociétés mères, filiales et sociétés affiliées ainsi que leurs dirigeants, responsables, salariés, agences de publicité et de promotion, représentants et agents respectifs ("**Entités du Concours**"), les membres des Entités du Concours ainsi que leurs parents proches (parents, frères/sœurs, enfants et conjoints, quel que soit le lieu de résidence) et les membres du foyer (parents ou non) de ces salariés, responsables et dirigeants sont inéligibles, et ne peuvent pas participer à ce Concours. Le sponsor se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des candidats et d'arbitrer toute contestation à tout moment. Notez que les étudiants participant au programme Google Student Ambassadors et

les membres des communautés Google Developer Group ne sont pas considérés comme des Entités du Concours, et peuvent proposer leur candidature s'ils répondent aux autres critères d'éligibilité.

Si vous ne répondez pas à un ou plusieurs des critères d'éligibilité au Concours décrits ici, vous et votre équipe pouvez être disqualifiés du Concours. Si vous déposez votre candidature en tant que membre d'une équipe comptant cinq (5) personnes ou moins, vous vous engagez à ce que chaque membre de votre équipe soit informé de l'ensemble de vos actions ainsi que des présentes Règles, et accepte sans réserve les présentes Règles. Si vous déposez votre candidature au nom d'une société ou de votre employeur, vous-même (en tant qu'individu) et/ou votre employeur êtes liés par les présentes Règles. Si vous agissez dans le cadre de votre travail (en tant que salarié, prestataire ou agent d'une autre partie), vous vous engagez à ce que cette autre partie soit informée de l'ensemble de vos actions (ainsi que de la possibilité que vous receviez une récompense) et les accepte. En outre, vous garantissez que vos actions sont conformes au règlement et aux procédures de votre employeur ou société.

**3. SPONSOR** : le Concours est sponsorisé par Google Inc. ("**Google**" ou le "**Sponsor**"), société du Delaware dont le siège est situé au 1600 Amphitheater Parkway, Mountain View, CA, 94043, États-Unis.

**4. DURÉE DU CONCOURS** : aux États-Unis, le Concours démarre à 00:00:00 (heure du Pacifique) le 28 janvier 2016 et se termine à 23:59:59 le 28 juin 2016 ("**Durée du Concours**"). *LES PARTICIPANTS SONT RESPONSABLES DE LA CONVERSION DE CETTE PÉRIODE SELON LE FUSEAU HORAIRE DE LEUR JURIDICTION.*

**5. DÉPÔT DE CANDIDATURE** : pour déposer votre candidature au Concours, accédez au site Web du Concours à l'adresse <https://www.google.com/admob/challenge> ("**Site du Concours**") pendant la Durée du Concours. Ensuite, suivez les instructions afin d'envoyer une application mobile et monétisée via AdMob, et disponible sur le Google Play Store ou sur l'App Store d'Apple accompagnée d'un rapport commercial récapitulant la stratégie adoptée ("**Application mobile**"). L'Application mobile doit respecter les "Critères relatifs à l'Application mobile" décrits ci-dessous.

Un participant peut être un individu seul ou une équipe de cinq (5) individus répondant chacun aux critères d'éligibilité ("**Participant**"). UNE SEULE (1) CANDIDATURE PAR PARTICIPANT EST AUTORISÉE. Les autres dépôts de candidature seront disqualifiés. Toutes les candidatures doivent être reçues au plus tard à 23:59 (heure du Pacifique) le **28 juin 2016**. Les campagnes AdMob de chaque Participant doivent être diffusées entre 00:00 (heure du Pacifique) le 28 janvier 2016 et 23:59 (heure du Pacifique) le 28 juin 2016. Les candidatures seront considérées comme nulles si elles sont (intégralement ou partiellement) inéligibles, incomplètes, endommagées, altérées, contrefaites, obtenues frauduleusement ou tardives. Toutes les candidatures doivent être déposées par le titulaire autorisé du compte associé à l'adresse e-mail envoyée au moment du dépôt de candidature. Nous pouvons exiger du vainqueur potentiel une preuve qu'il est bien le titulaire autorisé du compte associé à cette adresse e-mail. Le "titulaire autorisé du compte" est la personne physique à qui un fournisseur d'accès à Internet, un fournisseur de service en ligne ou une autre organisation responsable de l'assignation des adresses e-mail pour le domaine concerné a assigné une adresse e-mail.

**6. CRITÈRES RELATIFS À L'APPLICATION MOBILE** : l'Application mobile doit remplir les critères suivants :

- (a) Elle ne doit pas être dégradante, choquante, menaçante, diffamante, désobligeante, calomnieuse, ni contenir des éléments inappropriés, à caractère sexuel, vulgaires, indécents, vicieux, infamants, discriminatoires de quelque façon que ce soit, ou incitant à la haine ou à la violence envers un groupe ou une personne, ou en inadéquation avec le thème ou l'esprit du Concours tel que défini par le Sponsor à sa seule discrétion.
- (b) Elle ne doit pas comprendre de contenus, de matériaux ou d'éléments illégaux, ou en violation ou contraire aux lois ou règlements fédéraux, régionaux ou locaux applicables à l'État dans lequel l'Application mobile est créée.
- (c) Elle ne doit pas comprendre de contenus, de matériaux ou d'éléments affichant des publicités, des slogans, des logos ou des marques de tiers, ou indiquant de quelque autre manière un accord de sponsoring ou de promotion conclu avec un tiers ou une entité commerciale, ou en inadéquation avec l'esprit du Concours tel que défini par le Sponsor à sa seule discrétion. S'il s'avère que l'Application mobile ne respecte pas ce qui précède, le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier le Participant.
- (d) Elle doit être originale et inédite, et ne doit pas contenir, intégrer ou utiliser d'une quelconque autre manière des contenus, des matériaux ou des éléments appartenant à un tiers ou à une autre entité.
- (e) Elle ne doit pas comprendre de contenus, de matériaux ou d'éléments qui enfreignent les droits d'un tiers, y compris (sans s'y limiter) les droits de vie privée, droits à l'image ou tout autre droit de propriété intellectuelle.
- (f) Elle doit être envoyée au Google Play Store ou à l'App Store d'Apple pendant la Durée du Concours.
- (g) Elle doit être conforme aux règles du Google Play Store (si elle est envoyée au Google Play Store) ou aux règles de l'App Store d'Apple (si elle est envoyée à l'App Store d'Apple).
- (h) Elle doit respecter les règles et consignes pour les éditeurs AdMob. En outre, la dernière version du SDK Google Mobile Ads doit avoir été installée avant publication sur le Google Play Store ou l'App Store d'Apple.
- (i) Elle doit être classée "Niveau 3 - Large" ou "Tous" sur le Google Play Store, ou être classée "12 +" (ou une tranche d'âge inférieure) sur l'App Store d'Apple.
- (j) Elle doit être monétisée exclusivement via AdMob.
- (k) Les paramètres AdMob doivent être définis de manière à diffuser des publicités sur l'Application mobile.
- (l) Elle doit être accompagnée d'un rapport commercial ("**Rapport commercial**") qui comprend : (i) un récapitulatif de mise en œuvre ; (ii) une description de l'organisation et de la gestion de votre équipe ; (iii) une description de la manière dont vous avez créé votre application et de vos motivations ; (iv) votre stratégie de monétisation ; (v) votre stratégie marketing ; et (vi) vos résultats. Chaque Participant doit mettre en ligne un Rapport commercial au plus tard à 23:59 (heure du Pacifique) le 28 juin 2016.

Pendant la Durée du Concours, le Sponsor et/ou le jury (défini ci-dessous) évalueront chaque Application mobile pour vérifier que les Critères relatifs à l'Application mobile sont respectés. Le

Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout Participant ayant proposé une Application mobile non conforme aux Critères relatifs à l'Application mobile.

**7. ÉVALUATION** : chaque candidature sera évaluée par un panel de spécialistes employés ou nommés par le Sponsor ("**Jury**"). Au cours de l'étape 1 et de l'étape 2, le Sponsor évaluera chaque candidature. Lors de l'étape 3, chaque candidature sera évaluée par un panel de six spécialistes.

**Étape 1.** À partir du 29 juin 2016 jusqu'au 28 juillet 2016, chaque Application mobile sera évaluée par le Jury en fonction des critères programmatiques suivants :

1. Avis : chaque avis attribuant 5 étoiles apporte 10 points, chaque avis attribuant 4 étoiles apporte 8 points, etc.
2. Téléchargements : les points seront attribués en fonction du nombre total de téléchargements, selon les plages suivantes : 0 ou plus (10 points au total) ; de 5 à 10 (20 points au total) ; de 11 à 50 (30 points au total) ; de 51 à 100 (40 points au total) ; de 101 à 500 (50 points au total) ; de 501 à 1 000 (60 points au total) ; de 1 001 à 5 000 (70 points au total) ; de 5 001 à 10 000 (80 points au total) ; de 10 001 à 50 000 (90 points au total) ; de 50 001 à 100 000 (100 points au total) ; de 100 001 à 500 000 (110 points au total) ; de 500 001 à 1 000 000 (120 points au total) ; de 1 000 001 à 5 000 000 (130 points au total) ; de 5 000 001 à 10 000 000 (140 points au total) ; de 10 000 001 à 50 000 000 (150 points au total) ; de 50 000 001 à 100 000 000 (160 points au total) ; de 100 000 001 à 500 000 000 (170 points au total).
3. Impressions d'annonces au sein de votre application : 10 points sont ajoutés pour chaque tranche de 1 000 impressions AdMob atteinte.
4. Revenus dégagés par le Participant : chaque centime de dollar (0,01 USD) apporte 20 points, selon le taux de change en vigueur le 28 janvier 2016.

Si les Participants conçoivent une application iOS et si le nombre de téléchargements n'est pas visible publiquement, les Participants doivent envoyer une capture d'écran indiquant le nombre de téléchargements vérifiés. Toutefois, les Participants ne doivent partager aucune information personnelle. Le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout Participant ayant fourni des informations fausses. Le Jury évaluera chaque Application mobile et attribuera un score sur la base des critères décrits ci-dessus. Dans chacune des régions suivantes : Amérique du Nord (Canada, Costa Rica, États-Unis, Mexique, Panama, Trinité-et-Tobago), Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela), EMEA (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Cameroun, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Libye, Lituanie, Maroc, Nigeria, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suède, Turquie, Zimbabwe) et Asie-Pacifique (Australie, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Fidji, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande, Viêt Nam), les dix candidatures ayant reçu le score général le plus élevé ("**Demi-finalistes**") seront sélectionnées en tant que vainqueurs potentiels. La région du Participant correspond à la région dans laquelle l'établissement d'enseignement du Participant est établi au moment du processus

d'inscription. En cas d'égalité, l'Application mobile pour laquelle le Jury a attribué le score le plus élevé dans la catégorie "**Revenus**" sera sélectionnée en tant que vainqueur potentiel. En cas de disqualification d'un vainqueur potentiel, quelle qu'en soit la raison, l'Application mobile suivante au classement général sera sélectionnée et fera partie des vainqueurs potentiels.

**Étape 2.** Avant le 28 juillet 2016, chaque Application mobile proposée par les Demi-finalistes sera évaluée par le Jury sur la base des critères relatifs à l'expérience utilisateur suivants (possibilité d'obtenir jusqu'à 100 points) :

1. L'application mobile offre une réelle valeur ajoutée aux utilisateurs, car elle est utile ou divertissante, ou elle présente d'autres qualités (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points).
2. L'application mobile est facile à utiliser (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points).
3. L'application mobile fonctionne correctement et présente très peu de bugs (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points).
4. La conception de l'application mobile est soignée, ce qui renforce la valeur ajoutée pour l'utilisateur (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points).

Le Jury évaluera chaque Application mobile et attribuera un score sur la base des critères décrits ci-dessus. Dans chacune des régions suivantes : Amérique du Nord, EMEA, Asie-Pacifique et Amérique latine, la candidature ayant reçu le score le plus élevé ("**Finalistes**") sera sélectionnée en tant que vainqueur potentiel pour la région. En cas d'égalité, l'Application mobile pour laquelle le Jury a attribué le score le plus élevé dans la catégorie "**Revenus**" (en plus de l'évaluation du Jury concernant la qualité globale du Rapport commercial de chaque Participant) sera sélectionnée en tant que vainqueur potentiel pour la région. En cas de disqualification d'un vainqueur régional potentiel, l'Application mobile suivante au classement général sera sélectionnée en tant que vainqueur potentiel pour sa région.

**Étape 3.** Avant le 25 août 2016, le Rapport commercial de chaque Finaliste sera évalué par le Jury en fonction des critères suivants (possibilité d'obtenir jusqu'à 150 points) :

1. Récapitulatif de mise en œuvre (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points) : le récapitulatif de mise en œuvre décrit efficacement la stratégie générale.
2. Organisation (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points) : si le Participant représente une équipe, les rôles ont été attribués efficacement. Si le Participant est un individu seul, le temps a été correctement géré et les ressources ont été correctement allouées.
3. Votre Application (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points) : le Rapport commercial fournit de solides raisons stratégiques justifiant le choix de réaliser l'application.
4. Stratégie de monétisation (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points) : le rapport d'activité fait preuve d'une solide stratégie sous-tendant les choix qui ont été faits lors de l'intégration d'AdMob dans l'application.
5. Stratégie marketing générale (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points) : la stratégie marketing décrite est judicieuse et exhaustive en ce qui concerne l'acquisition de nouveaux utilisateurs.

6. Résultats (possibilité d'obtenir jusqu'à 25 points) : la stratégie générale a permis d'obtenir des résultats positifs en termes de téléchargements effectués, de revenus générés et d'avis reçus.

Le lauréat du grand prix sera sélectionné par le Jury en fonction du nombre de points reçu lors des étapes 2 et 3, indépendamment de la région ("**Lauréat du grand prix**").

Le 25 août 2016 (date approximative), le ou les vainqueurs potentiels seront sélectionnés. Une notification leur sera envoyée par e-mail. Si le vainqueur potentiel ne répond pas dans les trois (3) jours suivant la première tentative de notification, il sera disqualifié. Un autre vainqueur potentiel sera alors désigné parmi l'ensemble des candidatures éligibles sur la base des critères d'évaluation ci-dessus. Sauf disposition légale contraire, il peut être demandé à chaque vainqueur potentiel de signer et de retourner une "Déclaration de conformité aux conditions de participation et de décharge de responsabilité/renonciation aux fins de publicité", et de fournir toute information complémentaire requise par le Sponsor. Dans ce cas, les vainqueurs potentiels doivent envoyer tous les documents nécessaires dans les cinq (5) jours suivant la tentative de notification, faute de quoi ils seront considérés comme ayant renoncé à la récompense. Un autre vainqueur potentiel sera alors désigné sur la base des critères d'évaluation ci-dessus. Avant la désignation du lauréat et l'attribution des récompenses, tous les vainqueurs potentiels feront l'objet d'une vérification au cours de laquelle les listes des tierces parties soumises à des restrictions seront analysées. Selon les résultats de cette vérification, les vainqueurs potentiels peuvent être disqualifiés du Concours. Toute exigence prévue par les présentes Règles, y compris toute demande de confirmation, doit être strictement respectée.

Si nous ne recevons pas d'Application mobile, aucune récompense ne sera décernée. Les décisions du Jury sont définitives et sans appel.

## **8. RÉCOMPENSES :**

**Finaliste.** Tous les membres du Concours désignés comme Finalistes : (i) recevront un Nexus 7 (ou équivalent sur le marché local) ; et (ii) seront mentionnés sur le site Web d'AdMob ([www.google.com/admob](http://www.google.com/admob)). La valeur de la récompense (au détail) est d'environ 1 220 USD.

**9. RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AU LAURÉAT DU GRAND PRIX :** Le Participant sélectionné comme Lauréat du grand prix sera mentionné sur les pages d'AdMob sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site Web AdMob ([www.google.com/admob](http://www.google.com/admob)). Les Lauréats du grand prix dont l'Application mobile est disponible sur le Google Play Store seront également mis en avant sur le Google Play Store et sur les pages de Google Play Store sur les réseaux sociaux, pendant une durée définie à la seule discrétion du Sponsor. Chaque participant au Concours sélectionné comme Lauréat du grand prix se verra offrir : (i) un séjour de sept jours à San Francisco, dont une journée au siège de Google à Mountain View (Californie) pour rencontrer des Googleurs et découvrir les produits Google ("**Voyage**") ; (ii) un Nexus 7 (ou équivalent sur le marché local) ; (iii) une invitation pour être interviewé et filmé par l'équipe marketing de Google en vue de la création de supports marketing promotionnels sur le Concours au profit de Google (le Participant recevra ensuite une copie des supports marketing finaux élaborés par Google uniquement, dont il pourra faire usage pour ses propres besoins marketing). La valeur de la récompense (au détail)

est d'environ 47 500 USD (TVA non comprise). *Le Voyage inclura : (1) un billet aller-retour (classe économique) pour chaque membre de l'équipe participante vainqueur à partir de l'aéroport le plus proche de leur lieu de résidence jusqu'à San Francisco (Californie) ; (2) sept nuits dans une chambre double d'un hôtel à San Francisco (Californie), à la discrétion du Sponsor ; et (3) l'ensemble des dépenses raisonnablement nécessaires pour les repas, les transports et les divertissements pendant le séjour (sept jours) du Participant à San Francisco (sans dépasser 150 USD par jour et par membre de l'équipe participante). Des conditions particulières peuvent s'appliquer à certaines dates. Les Lauréats du grand prix devront s'acquitter des autres frais (par exemple, des coûts d'obtention du passeport ou du visa et les éventuels frais de voyage annexes non mentionnés ci-dessous, y compris – sans s'y limiter – les taxes et les frais de douane pour le passager, les suppléments, les frais aéroportuaires, les frais de services ou d'équipement, les frais personnels d'hébergement, les frais de sécurité, les taxes ou autres dépenses). La récompense n'est pas échangeable contre de l'argent. La valeur approximative au détail peut être ajustée selon l'État ou la juridiction de résidence du vainqueur.*

Les chances d'obtenir une récompense dépendent du nombre de candidatures déposées pendant la Durée du Concours et des compétences des Participants. Les récompenses seront décernées dans un délai d'environ douze (12) semaines après réception des documents d'acceptation de la récompense finale par le Sponsor. Aucune demande de transfert, de substitution ou de remplacement par un équivalent monétaire ne sera acceptée, sauf à la seule discrétion du Sponsor et si la législation applicable l'autorise. Dans le cas où l'ensemble ou une partie de la récompense ne peut être décernée, quelle qu'en soit la raison, le Sponsor se réserve le droit de la substituer, intégralement ou partiellement, par un montant équivalent ou supérieur selon les modalités décrites. La valeur de la récompense dépend des fluctuations du marché. La différence entre la valeur réelle sur le marché et la valeur approximative au détail ne sera pas prise en compte. La ou les récompenses peuvent faire l'objet de restrictions et/ou de licences. Leur utilisation peut également nécessiter des ressources supplémentaires : matériel, logiciel, entretien ou maintenance. Le lauréat doit assumer l'entière responsabilité de l'utilisation du ou des prix, conformément à toutes les conditions imposées par le ou les fabricants, ainsi que tout coût supplémentaire associé à leur utilisation, entretien ou maintenance. Dans la mesure autorisée par la loi, les Entités du Concours n'ont fait aucune représentation, n'ont donné aucune garantie (expresse ou implicite, de jure ou de facto) et n'assument aucune responsabilité pour une telle représentation ou garantie, concernant le ou les prix et leur utilisation, leur valeur ou leur jouissance, y compris (sans s'y limiter) leur qualité, leur état mécanique, leur qualité marchande ou leur adéquation à un usage particulier. Cette clause s'entend à l'exception de toute garantie standard du fabricant pouvant s'appliquer au prix ou à ses composants.

**10. TAXES :** LES PAIEMENTS REMIS AUX VAINQUEURS POTENTIELS SONT SOUMIS À LA CONDITION EXPRESSE SELON LAQUELLE CES DERNIERS DOIVENT REMETTRE À LA SOCIÉTÉ GOOGLE TOUS LES DOCUMENTS REQUIS POUR LUI PERMETTRE D'ÊTRE CONFORME À L'ENSEMBLE DES EXIGENCES ÉTATIQUES, FÉDÉRALES, LOCALES, RÉGIONALES ET INTERNATIONALES APPLICABLES DE RETENUE ET DE DÉCLARATION FISCALES. LES RÉCOMPENSES S'ENTENDENT NETTES DE TOUT IMPÔT EN VIGUEUR QUE GOOGLE DOIT RETENIR À LA SOURCE CONFORMÉMENT AU DROIT APPLICABLE. TOUTES LES TAXES IMPOSÉES SUR LES RÉCOMPENSES RELÈVENT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DES VAINQUEURS. Pour pouvoir recevoir un prix, les vainqueurs potentiels

doivent remettre à Google ou aux services fiscaux dont ils dépendent les documents fiscaux demandés par Google ou autrement requis conformément à la législation en vigueur, le tout étant déterminé par le droit applicable, y compris, dans les cas pertinents, le droit du pays de résidence du vainqueur potentiel. Les vainqueurs potentiels sont tenus de s'assurer qu'ils respectent le droit fiscal et les exigences de déclaration applicables. Si un vainqueur potentiel ne fournit pas les documents requis ou ne respecte pas la législation en vigueur, Google peut refuser de lui décerner le prix et peut, à sa seule discrétion, sélectionner un autre vainqueur potentiel.

**11. CONDITIONS GÉNÉRALES :** l'ensemble des lois et règlements fédéraux, étatiques, régionaux et locaux s'appliquent. *Sauf disposition légale contraire, les compagnons de voyage du ou des vainqueurs doivent également effectuer une "Déclaration de conformité aux conditions de participation et de décharge de responsabilité/renonciation aux fins de publicité" avant d'obtenir leurs billets. En outre, le ou les vainqueurs et leurs compagnons doivent disposer des documents requis pour le voyage (par exemple, passeport et visa valides si nécessaire) avant d'obtenir leurs billets. Dans le cas où un compagnon de voyage est mineur, un parent ou un tuteur légal doit remplir les documents nécessaires. Une fois le calendrier de voyage défini, il ne peut pas être modifié. Si le vainqueur n'est pas en mesure de le respecter, Google n'est en aucun cas tenu de lui proposer une solution alternative.*

**12. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :** entre Google et le Participant, le Participant conserve les droits de propriété intellectuelle et industrielle (y compris les droits moraux) sur et vis-à-vis de l'Application mobile. Comme condition au dépôt de candidature, le Participant accorde à Google, à ses filiales, à ses agents et à ses entreprises partenaires une licence d'utilisation, de reproduction, d'adaptation, de modification, de transformation, de publication, de distribution, de représentation publique, de création de contenus dérivés et d'affichage public pour l'Application mobile. Cette licence est irrévocable, mondiale, libre de droits d'auteur, non exclusive et valable pour une durée illimitée (ou pour la période maximale autorisée par les lois applicables), et s'applique : (1) dans le but de permettre à Google et au Jury d'évaluer l'Application mobile pour les besoins du Concours et de mentionner les vainqueurs sur le site Web AdMob et (2) dans le cadre de la publicité et de la promotion par le biais des communications au public ou à d'autres groupes, ce qui inclut (sans s'y limiter) le droit de réaliser des captures d'écran, des animations et des spots sur l'Application mobile disponibles à des fins publicitaires.

**13. CONFIDENTIALITÉ :** le Participant reconnaît et accepte que Google est susceptible de collecter, stocker, partager et utiliser de quelque manière que ce soit les informations personnelles fournies dans le cadre du processus d'inscription et du Concours y compris (sans s'y limiter) les noms, les adresses postales et les adresses e-mail. Google utilisera ces informations conformément à ses règles de confidentialité (<http://www.google.com/policies/privacy/>), y compris pour administrer le Concours, vérifier l'identité et l'adresse postale du Participant dans le cas où sa candidature serait qualifiée pour la récompense, et pour publier la liste des vainqueurs sur le site du Concours ou la communiquer à des tiers.

Les informations sur le Participant sont également susceptibles d'être transférées dans des pays autres que le lieu de résidence du Participant, dont les États-Unis. Dans ces pays, les lois et

réglementations relatives à la confidentialité peuvent différer de celles du pays de résidence du Participant.

Si un Participant ne fournit pas les données obligatoires demandées lors de l'inscription, Google se réserve le droit de le disqualifier.

Le Participant jouit du droit d'accéder, d'examiner, de rectifier ou de supprimer toutes les données personnelles détenues par Google dans le cadre du Concours, en contactant Google via l'adresse e-mail suivante : [admob-challenge@google.com](mailto:admob-challenge@google.com).

**14. PROMOTION** : en acceptant une récompense, le Participant autorise le Sponsor et ses agences à utiliser son nom et/ou son portrait ainsi que son Application mobile à des fins publicitaires et promotionnelles sans compensation supplémentaire, sauf disposition contraire prévue par la loi.

**15. GARANTIE ET INDEMNITÉ** : le Participant garantit que son Application mobile est le fruit de son propre travail et, à ce titre, qu'il est le seul et unique détenteur des droits et propriétaire de l'Application mobile envoyée, et qu'il jouit du droit et des licences nécessaires à la présentation de l'Application mobile dans le cadre du Concours. Chaque Participant accepte de ne présenter aucune Application mobile qui : (1) enfreint les droits de propriété, les droits de propriété intellectuelle, les droits de propriété industrielle, les droits personnels ou moraux, ou tout autre droit d'un ou plusieurs tiers, y compris (sans s'y limiter) les droits d'auteur, les marques, les brevets, les secrets commerciaux, la vie privée, les droits à l'image ou les obligations en matière de confidentialité ; ou (2) enfreint de toute autre manière les lois étatiques, fédérales, régionales ou locales applicables.

Dans la limite maximale autorisée par la loi, chaque Participant indemnise et accepte de continuer à indemniser les Entités du Concours, en tout temps, à l'égard des responsabilités, réclamations, demandes, pertes, dommages-intérêts, frais et dépenses résultant de tout acte, défaut ou omission de la part du Participant, et/ou de toute violation de garantie stipulée dans les présentes. Dans la limite maximale autorisée par la loi, chaque Participant accepte de défendre, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les Entités du Concours en cas de plaintes, actions, procès et poursuites, ainsi qu'en cas de pertes, responsabilités, dommages, coûts et dépenses (y compris les honoraires d'avocat dans la limite du raisonnable) ayant leur origine dans : (a) toute Application mobile ou autre support mis en ligne ou fourni d'une autre manière par le Participant en violation avec un droit d'auteur, une marque, un secret commercial, une présentation, un brevet ou tout autre droit de propriété intellectuelle, quel qu'en soit le détenteur, diffamant ou enfreignant les droits à l'image ou à la vie privée d'un individu ; (b) toute présentation tendancieuse effectuée par le Participant en lien avec le Concours ; (c) tout manquement aux présentes Règles de la part du Participant ; (d) toute réclamation formulée par des individus ou des entités autres que les parties aux présentes Règles, et engendrée par ou liée à l'implication du Participant au Concours ; (e) l'acceptation, la détention ou l'usage (abusif ou non) de toute récompense ou participation dans le cadre de l'une ou plusieurs des activités liées au Concours, ou à la participation au Concours.

Le Participant dégage Google de toute responsabilité concernant : (a) un dysfonctionnement ou tout autre problème au niveau du Site du Concours ; (b) toute erreur survenue au niveau de la

collecte, du traitement ou de la conservation des informations liées à la candidature ; ou (c) toute erreur typographique ou d'une autre nature constatée au niveau de la publication de l'offre, ou de l'annonce des récompenses et des vainqueurs.

**16. ÉLIMINATION** : toute information erronée fournie dans le cadre du Concours par un Participant concernant son identité, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse e-mail, les droits dont il jouit ou tout autre manquement aux présentes Règles peut avoir pour conséquence la disqualification immédiate du Participant au Concours.

**17. INTERNET** : les Entités du Concours ne peuvent être tenues pour responsables en cas de dysfonctionnement de l'ensemble du Site du Concours ou si l'Application mobile fait l'objet d'un retard, de dommages, d'une perte, de données manquantes, d'une inéligibilité, d'une impossibilité d'envoi ou d'une destruction en raison d'une erreur, d'un échec, de données manquantes, d'un brouillage du système informatique ou d'autres dysfonctionnements de télécommunication ou de transmission, d'une panne matérielle ou logicielle de toute sorte, d'une interruption ou d'une indisponibilité de la connexion au réseau, d'une erreur typographique ou autre erreur humaine/technique, de dysfonctionnements du réseau ou de la ligne téléphonique, des branchements, des transmissions satellite, des serveurs, des fournisseurs ou de l'équipement informatique, de ralentissements du trafic sur Internet ou sur le Site du Concours, ou de toute combinaison de ces motifs, y compris d'autres dysfonctionnements au niveau des télécommunications, des connexions ou des communications numériques ou par satellite susceptibles de limiter la capacité d'un Participant à prendre part au Concours.

**18. DROITS D'ANNULATION, DE MODIFICATION OU DE DISQUALIFICATION** : si, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut pas avoir lieu comme prévu, y compris pour des raisons de virus informatique, bug, falsification, intervention non autorisée, fraude, défaillances techniques ou toutes autres causes qui entraînent la corruption de l'administration, de la sécurité, de l'impartialité, de l'intégrité ou du bon déroulement du Concours, Google se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de cesser, de modifier ou de suspendre le Concours. Les parties liées par les présentes Règles acceptent également de renoncer à toute disposition, procédure ou intervention prévue par les lois applicables dans le cas où une telle cessation exige une ordonnance du tribunal. En outre, Google se réserve le droit de disqualifier tout Participant qui tente de contourner le processus de dépôt de candidature ou tout autre processus faisant partie du Concours ou du Site du Concours. Toute tentative délibérée de la part d'un Participant d'endommager n'importe quel site Web en lien avec le Concours, y compris le Site du Concours, ou de porter atteinte au déroulement légitime du Concours peut constituer une violation du droit pénal ou civil. Dans ce cas, Google se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts au Participant concerné, dans toute la mesure autorisée par la loi applicable. La société Google se réserve le droit de disqualifier tout Participant au Concours si, à sa seule discrétion, elle estime raisonnablement que le Participant a tenté d'entraver le fonctionnement légitime du Concours par le biais de triche, de tromperie ou autre pratique visant à gêner, menacer, malmenager ou harceler d'autres Participants, Google ou le Jury.

**19. IL NE S'AGIT PAS D'UNE OFFRE OU D'UN CONTRAT DE TRAVAIL** : en aucun cas la présentation d'une Application mobile dans le cadre du Concours, l'attribution d'une récompense ou toute autre disposition prise par les présentes Règles ne peut être considérée comme une offre ou un contrat de travail conclus entre le Participant et Google ou les Entités du Concours.

Vous reconnaissez avoir présenté votre Application mobile volontairement et non guidé par la confiance. Vous reconnaissez qu'aucune relation confidentielle, fiduciaire, d'agence ou autre, ni aucun contrat de jure ou de facto n'existent désormais entre vous et Google ou les Entités du Concours, et qu'aucune relation similaire n'est établie suite à l'envoi d'une Application mobile selon les modalités décrites dans les présentes Règles.

**20. JURIDICTION ET PROCÉDURES JUDICIAIRES** : les présentes Règles peuvent être régies par, soumises à et établies selon les lois de l'État de Californie (États-Unis d'Amérique), sans égard aux règles de conflit de lois. Si l'une ou l'autre des dispositions des présentes Règles est considérée comme nulle ou non applicable, toutes les autres dispositions dudit règlement resteront en vigueur. Dans la mesure autorisée par la loi, le droit d'intenter une action en justice ou un recours en injonction, ou de recourir à toute procédure (judiciaire ou autre) en cas de contestations ou de revendications, en rapport avec ce Concours ou résultant de ce dernier, est exclu par les présentes Règles. Tous les Participants renoncent expressément à la totalité d'un tel droit.

**21. ARBITRAGE** : la participation au Concours vaut acceptation de la procédure d'arbitrage exécutoire comme moyen exclusif de résolution de tout litige, réclamation ou demande résultant de quelque manière que ce soit du Concours. Tout désaccord entre vous et Google de quelque nature que ce soit portant sur les présentes Règles doit être transmis aux services Judicial Arbitration and Mediation Services, Inc. ("JAMS") pour la procédure d'arbitrage exécutoire en vertu des règles applicables alors en vigueur dans la région de San Jose (Californie, États-Unis), avant qu'un médiateur ne soit choisi en accord entre les deux parties. Les parties acceptent de partager de manière égale les coûts engendrés en cas d'arbitrage.

**22. LISTE DES VAINQUEURS** : vous pouvez demander une liste des vainqueurs après le 25 août 2016, mais avant le 1er décembre 2016, en envoyant une enveloppe timbrée libellée à votre nom à :

Henry Wang  
Product Marketing, AdMob  
Google Inc.  
1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, États-Unis

(Les résidents du Vermont n'ont pas besoin de s'acquitter des frais postaux).